



## FORMATION SUR LE COMPOSTAGE

Le  
saviez-  
vous?



- ✓ Il en coûte à la municipalité **285 \$/tonne** (1,50 \$/10lb) pour la cueillette, le transport et l'élimination de nos déchets.
- ✓ Le Gouvernement du Québec interdira l'enfouissement et l'élimination des matières compostables d'ici 2020. Fini les matières organiques dans nos poubelles. Fini le transport des matières compostables vers Lachute. Afin d'arriver à l'atteinte de cet objectif, la municipalité de L'Ange-Gardien a retenu l'option du compostage domestique, car il s'agit de la solution la **plus écologique** et la **moins coûteuse**.
- ✓ Le compostage domestique par les citoyens deviendra donc **obligatoire** bientôt!
- ✓ Afin de vous aider à mieux comprendre comment composter chez soi, la municipalité organise **deux formations** sur le compostage domestique avec **Monsieur Gilles Paradis alias Monsieur Compost**.

**C'est le temps de vous y mettre!**

Inscrivez-vous à notre formation.

Date: Le samedi 19 mai 2018  
Heure: 10 h  
Où: À la mairie, 1177, route 315, L'Ange-Gardien

**Réservation :**

819 986-7470, poste 225  
adm@municipalitedelangegardien.com

**En vente à la municipalité:**

Composteur FreeGarden EARTH : 20 \$  
Composteur Cône Vert : 60 \$  
Aérateur : 10 \$  
Bac à compotoir : 10 \$

